

WAVIGNIES BRETEUIL

Halle des sports (Collège Compère Morel) + salle annexe
Sur 24 tables

TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE

organisé par la section de Tennis de Table
de l'AAE WAVIGNIES BRETEUIL

DIMANCHE 19 AVRIL 2009

Tableau C (non classé à 55)
8H30

Tableau D (non classé à 45)
9H00

Tableau B (non classé à 70)
9H30

Tableau A (non classé à 90)
10H30

Tableau G (Toutes catégories)
13H00

Tableau J (Double)
(Inscription sur place)

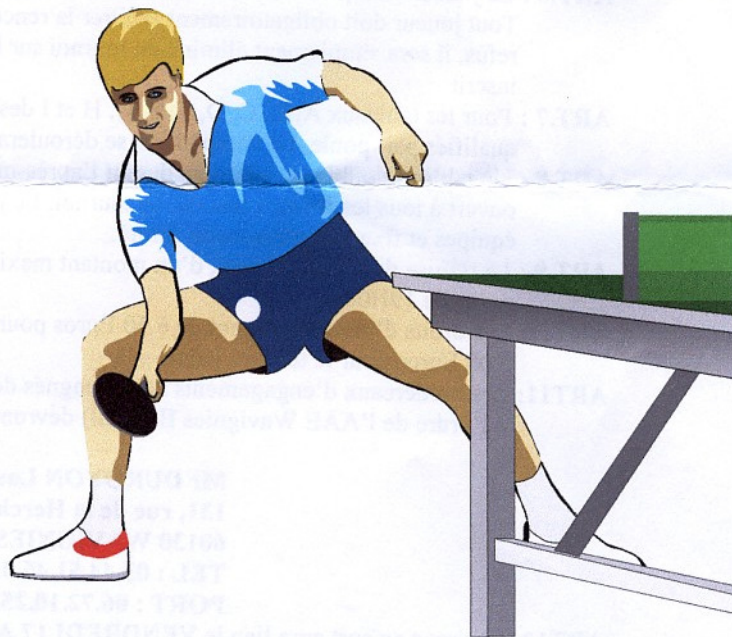
Tableau E (NC à 35)
11H30

Tableau F (NC à 25)
14H00

Tableau I (Dames)
11H00

Tableau H (Jeunes NC à 55, cadet maxi)
11H30

Inscription : 6.50 Euros par tableau, 5.00 Euros pour le tableau Jeunes.
Renseignement auprès de Martine DRAY 06.86.99.33.01 ou
Laurent DUROYON 03.44.51.46.05



TOURNOI REGIONAL DE WAVIGNIES BRETEUIL

REGLEMENT

N° du club : 19600074

LE DIMANCHE 19 AVRIL 2009

Série C : Joueurs NC à 55 (650 à 1299)	8H30	Série E : Joueurs NC à 35 (650 à 1699)	11H30
Série D : Joueurs NC à 45 (650 à 1499)	9H00	Série J : Double (inscription sur place)	
Série B : Joueurs NC à 70 (650 à 999)	9H30	Série I : Dames	11H00
Série G : Toutes catégories	13H00	Série F : Joueurs NC à 25 (650 à 2020)	14H00
Série H : Jeunes NC à 65 (650 à 1099), cadets maxi	11H30	Série A : Joueurs NC à 90 (650 à 679)	10H30

- ART.1 :** Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés (licence traditionnelle) évoluant dans la région du club organisateur ou sur invitation des organisateurs. Le tournoi se déroule selon les règles de la F.F.T.T..
- ART.2 :** Les parties des tableaux se joueront au meilleur des 5 manches. La finale des tableaux F et G se joueront au meilleur des 7 manches.
- ART.3 :** Les dames sont admises dans les tableaux au classement équivalent à la F.F.T.T. en fonction des points.
- ART.4 :** Le pointage devra être fait au moins 30 minutes avant l'horaire de début du tableau.
Le scratch sera prononcé 15 minutes après le début de l'épreuve.
- ART.5 :** Une tenue et un esprit sportif seront de rigueur. Dans le cas contraire, les organisateurs, en accord avec le juge arbitre, se réservent le droit d'exclure tout joueur du tournoi (idem Art. 6).
- ART.6 :** Le joueur vainqueur est tenu de ramener le résultat ainsi que la balle à la table d'arbitrage.
Tout joueur doit obligatoirement arbitrer la rencontre pour laquelle il est désigné ; en cas de refus, il sera simplement éliminé du tournoi sur l'ensemble des tableaux dans lesquels il s'est inscrit.
- ART.7 :** Pour les tableaux A, B, C, D, E, F, G, H et I des poules de 3 ou 4 seront organisées. 2 joueurs seront qualifiés par poule. La compétition se déroulera ensuite par élimination directe.
- ART.8 :** Un tableau double (J) aura lieu durant l'après-midi si l'emploi du temps le permet. Celui-ci sera ouvert à tous les joueurs inscrits au tournoi. Le juge arbitre pourra limiter le nombre des équipes et fixera le classement limité.
- ART.9 :** La remise des récompenses, d'un montant maxi de 3000 Euros, se fera après les finales qui auront lieu à partir de 19H00.
- ART.10 :** Les droits d'inscription sont de 6.50 Euros pour chaque catégorie (2 tableaux maximum + le double) et 5.00 Euros pour le tableau jeune.
- ART.11 :** Les bordereaux d'engagements accompagnés des droits correspondants (chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AAE Wavignies Breteuil) devront parvenir au plus tard le jeudi 16 avril 2009 à :

Mr DUROYON Laurent
131, rue de la Hercherie
60130 WAVIGNIES
TEL : 03.44.51.46.05 fax : 03.44.77.09.24
PORT : 06.72.10.25.68

- ART.12 :** Le tirage au sort aura lieu le **VENDREDI 17 AVRIL 2009 A 20H00 à BRETEUIL**
- ART.13 :** Le tournoi est homologué sous le numéro : 19.60.09.07
- ART.14 :** Les organisateurs pourront avec l'accord du juge arbitre apporter au présent règlement toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Les réclamations ne seront recevables que par le juge arbitre qui, après examen immédiat, rendra les décisions qui seront sans appel.
- ART.15 :** Le comité d'organisation décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels ainsi que pour toutes disparitions d'effets personnels.
- ART.16 :** Il n'y aura pas d'interruption entre 12 et 14 Heures. Il y aura buvette et sandwichs sur place.
- ART.17 :** Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en est l'auteur.
- ART.18 :** Le juge arbitre du tournoi sera Mr **PAILLARD Denis**.

Sportivement.
Laurent DUROYON